Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260519-36_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 19 mai 2026

Rapporteur : M. BARBOT

n°36-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES CREATION, COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22,
Considérant que les commissions sont présidées de droit par le Maire et composées exclusivement de conseillers municipaux,
Considérant que, dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus,
Considérant que l'ensemble des tendances représentées au sein du conseil dispose au minimum d'un représentant au sein de chaque commission permanente,
Considérant que le conseil municipal procèdera à de nouvelles nominations au sein des commissions si ces deux principes ne sont plus respectés en cours de mandat du fait d'une démission ou d'un décès,
Considérant que les discussions et rapports des commissions ne peuvent se substituer à des délibérations,
Considérant que les commissions émettent des avis simples qui n'engagent pas la commune,
Considérant les candidatures reçues de chaque groupe constitué,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Loïc BARBOT, Maire,
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

Présents	29	Pouvoirs	3	Votants	32	Absent	1
Voix pour	32	Voix contre		Abstention			

DECIDE de créer les 9 commissions municipales permanentes suivantes :

- une commission finances et numérique
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

- une commission ressources humaines
  composée de 6 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 4 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260519-36_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 19 mai 2026

Rapporteur : M. BARBOT

n°36-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES CREATION, COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES

- une commission enfance jeunesse, vie scolaire et périscolaire
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

- une commission environnement, transition, trait de côte et urbanisme
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

- une commission travaux, voirie, mobilités et cimetière
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

- une commission culture, démocratie partagée, patrimoine historique
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

- une commission sécurité et marchés locaux
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

- une commission vie associative et sports
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

- une commission interne de la commande publique
  composée de 7 sièges en sus de celui de Président, dont :
  - 5 sièges pour la liste Plérin, la volonté commune
  - 1 siège pour la liste Plérin unis et solidaires
  - 1 siège pour la liste Plérin autrement

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour les nominations des membres au sein des commissions.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260519-36_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 19 mai 2026

Rapporteur : M. BARBOT

n°36-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES
CREATION, COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES

DESIGNE les membres au sein de chaque commission municipale permanente créée comme suit :

Commission finances et numérique 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
André GUYOT	Jean-Marie BENIER	Simon GUYOMARD
Guillaume REBILLARD		
Gireg HAMON		
Clément BERNARD		
Sophie CORMAND		

Commission ressources humaines 6 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 4 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
Karine GUGUEN	Isabelle RICHARD	Delphine MESGOUEZ
Guillaume REBILLARD		
Clément BERNARD		
Fabienne PARENT		

Commission enfance - jeunesse, vie scolaire et périscolaire 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
Jonathan LACAZE-GADONEIX	Géraldine PERRIER	Isabelle LOTH CASTILLO
Bénédicte LOOSVELDT		
Véronique BOURGEAIS		
Catherine PERICHON		
Isabelle HILY		

Commission environnement, transition, trait de côte et urbanisme 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
Jérôme KERHARDY	Christine DANIEL	Isabelle LOTH CASTILLO
Guillaume REBILLARD		
André GUYOT		
Isabelle HILY		
Marie-Madeleine JOUBREL		

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260519-36_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 19 mai 2026

Rapporteur : M. BARBOT

n°36-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES CREATION, COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES

Commission travaux, voirie, mobilités et cimetière 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
Karine GUGUEN	Isabelle RICHARD	Simon GUYOMARD
Karine LE ROUX		
André GUYOT		
Hervé BUREL		
Jean-Luc VAULAY		

Commission culture, démocratie partagée et patrimoine historique 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
Bénédicte LOOSVELDT	Géraldine PERRIER	Isabelle LOTH CASTILLO
Fabienne PARENT		
Isabelle HILY		
Jérôme KERHARDY		
Arnaud LE BRETON		

Commission sécurité et marchés locaux 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
David GAILLARD	Laurence ANDRE	Simon GUYOMARD
Jacques LANCEPLAINE		
Marie-Madeleine JOUBREL		
Guillaume REBILLARD		
Hervé BUREL		

Commission vie associative et sports 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
Fabienne PARENT	Ronan KERDRAON	Delphine MESGOUEZ
Gireg HAMON		
Arnaud LE BRETON		
Odile HALAIS		
Jean-Luc VAULAY		

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 022-212201875-20260519-36_2026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 19 mai 2026

Rapporteur : M. BARBOT

n°36-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES CREATION, COMPOSITION ET DESIGNATION DES MEMBRES

Commission interne de la commande publique 7 sièges		
Président de droit : Loïc BARBOT		
Liste Plérin la volonté commune 5 sièges	Liste Plérin unis et solidaires 1 siège	Liste Plérin autrement 1 siège
André GUYOT	Jean-Marie BENIER	Delphine MESGOUEZ
Karine LE ROUX		
Clément BERNARD		
Anita GICQUEL		
David GAILLARD		

PRECISE que le Maire est président de droit de chaque commission municipale et que les vice-présidents seront désignés par les membres lors de la première réunion de la commission.

PRECISE que la durée du mandat des membres des commissions est la même que celle du mandat du conseil municipal.

PRECISE que la composition devra toujours respecter le principe de la représentation proportionnelle (remplacement des membres prévu uniquement en cas de démission ou décès).

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire — Le secrétaire de séance

Loïc BARBOT — André GUYOT